



Mercredi 17 juin 2020

## **- courrier n°6 – Reprise de la scolarité - 22 juin**

Chers parents,

Nous venons de recevoir le nouveau protocole sanitaire par le Ministère de l'Education Nationale.

Nous vous annonçons que pour les classes de Grande Section au CM2 nous allons pouvoir recevoir tous les enfants de l'école sur un rythme normal de 4 jours à partir du lundi 22 juin.

Pour les élèves de PS et MS (classes de Sylvie et de Laurence) afin de limiter le brassage des classes et pour des conditions matérielles (comme le stipule le protocole), notamment durant le temps de sieste, nous accueillerons les élèves selon l'emploi du temps envoyé par les enseignantes (que vous avez déjà reçu).

Le protocole sanitaire en place sera allégé. Voici les principaux changements :

- En classe de maternelle : entre les élèves d'une même classe ou d'un même groupe aucune règle de distanciation ne s'impose que ce soit dans les espaces clos ou dans les espaces extérieurs. Limitation du brassage des élèves.
- Du CP au CM2 : la distanciation physique d'au moins un mètre s'applique dans les espaces clos (dont la salle de classe), entre l'enseignant et les élèves ainsi qu'entre les élèves quand ils sont côte à côte ou face à face Elle ne s'applique pas dans les espaces extérieurs entre élèves d'une même classe ou d'un même groupe, y compris pour les activités sportives.
- La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe constitué (ballons, jouets, livres, jeux, journaux, dépliants réutilisables, crayons, etc.) est permise si les objets sont désinfectés au moins 1 fois par jour.

Les entrées et sorties de l'école fonctionneront sur le même principe que ces dernières semaines pour éviter le brassage des groupes.

Nous continuerons à respecter au mieux la séparation des classes.

Nos horaires d'entrée et de sortie resteront les mêmes jusqu'à la fin de notre année scolaire.

Soyez assurés que nous ferons donc tout notre possible pour faire respecter le nouveau protocole sanitaire malgré la difficulté que cela représente avec l'ensemble des enfants et en fonction de nos réalités matérielles (taille des classes, mobilier...) mais nous préférons jouer la transparence en vous signalant que la distance de 1m ne pourra pas être respectée dans certaines classes de l'élémentaire.

En tant que parent, vous remettez vos enfants en toute connaissance de ces critères.

Si jamais vous faisiez le choix de ne pas les remettre malgré le caractère obligatoire, je vous remercierai de me le signaler avant le vendredi soir 19 juin par mail.

Cordialement,

Thierry BAZUREAU

